



ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE **LYON**

Concours d'entrée

Rapport 2010

Lettres et sciences humaines



ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Remarques préliminaires

Le texte proposé au concours cette année est un extrait du roman *Dalva*, publié en 1989, de l'auteur américain contemporain Jim Harrison (1937-). Il offre des éléments historiques, philosophiques et littéraires : l'arrivée des Blancs dans les Grandes Plaines de l'Ouest et leur rencontre avec les tribus indiennes qui occupaient ce vaste territoire, et en particulier les Sioux ; la découverte de l'autre et la confrontation de deux cultures ; l'homme face à la nature sauvage ; l'écriture d'un journal fictif ; etc.

Certains candidats ont très bien vu ces éléments différents et ont réussi à les articuler de façon convaincante, tandis que d'autres se sont, hélas, contentés de développer un seul aspect du texte (la rencontre entre un Blanc et des guerriers indiens le plus souvent), offrant parfois une simple paraphrase du texte et reprenant à leur compte des clichés simplistes sur la période de la Frontière ou sur les tribus indigènes aux Etats-Unis.

L'épreuve d'anglais comporte non seulement une version (la traduction d'un passage du texte), mais également un commentaire, chacun de ces exercices étant noté sur 10, à part égale donc. Le jury a noté avec regret qu'un nombre conséquent de candidats (172) a fait un commentaire très court (moins d'1/2 page) ou a tout simplement omis de le faire : leur note finale était donc naturellement au-dessous de la moyenne. Il est important que les candidats se préparent aux deux épreuves et partagent leur temps équitablement entre les deux exercices.

La moyenne est de 09,7/20. L'écart type est inférieur à 4. Pour ce texte, la version était plus facile que le commentaire, si bien que les meilleures notes du premier exercice ont quelque peu permis d'équilibrer les notes plus faibles du second.

Commentaire d'un texte

Certaines copies, excellentes, ont démontré une très bonne connaissance de la langue anglaise, tant au niveau grammatical que lexical. De nombreuses copies ont été d'un niveau très honorable également. Les meilleures copies montraient aussi une bonne maîtrise de l'exercice du commentaire. Hélas, celui-ci n'est pas encore bien appliqué par tous. Il est rappelé ici que la copie doit proposer une problématique claire, un plan cohérent, dynamique et bien articulé ainsi que des transitions logiques d'une partie à l'autre. Il faut éviter la simple paraphrase (se contenter de répéter le texte avec ses propres mots sans aucune analyse) et éviter également le hors sujet (rédiger par exemple plusieurs phrases ou paragraphes sur la guerre de Sécession, mentionnée brièvement par le narrateur ligne 26, extrapoler sur les raisons de la présence du narrateur dans cette région, ou bien voir ce texte comme une métaphore des conflits inhérents à la Guerre froide simplement parce que sa publication date de 1989). Les meilleures copies ont su échapper à un plan bien plat qui montrait d'abord la position et le point de vue du narrateur blanc, puis ceux des Indiens, avant d'expliquer la « réconciliation » des deux cultures des protagonistes, cette dernière partie trahissant au demeurant une lecture partiellement erronée, et certainement simpliste, du texte.

Certains contresens auraient pu être évités par une lecture plus attentive du texte ou en utilisant au mieux des connaissances en histoire des Etats-Unis. Ainsi, dans le premier paragraphe (ligne 6), le narrateur fait allusion à l'Etat du Maine, non pas parce qu'il y est, mais pour faire un parallèle entre la situation dans laquelle il se trouve et celle d'un homme ivre piégé dans la neige et le froid : *I... resigned to my fate as a freezing drunkard in the snowbanks of Maine* ; il fallait traduire ici le mot « *as* » par « comme le ferait... ». Ensuite, la mention des Sioux et des bisons aurait dû alerter les candidats sur le lieu décrit dans ce passage, lieu qui ne pouvait être situé que dans les Grandes Plaines, et non pas dans un Etat au nord-est des Etats-Unis. Autre contresens : certains candidats ont compris que le texte faisait référence à la guerre de Sécession qui, selon eux, aurait donc opposé Blancs et Indiens : c'est faire montre de lacunes graves en histoire américaine puisque ce conflit était une guerre civile entre habitants des Etats-Unis – des Blancs pour la plupart – du Sud et du Nord.

Les candidats doivent aussi faire preuve d'exactitude dans les termes employés : ainsi, certains utilisent indifféremment les vocables « *white* » et « *Wasp* » pour parler des Blancs, ignorant alors la référence à l'appartenance ethnique, géographique et religieuse du groupe Wasp.

Seul un petit nombre de candidats, fort heureusement, n'a pas vu que l'extrait à analyser était tiré d'un journal écrit par le narrateur. Beaucoup de candidats ont en revanche très bien su décrire les éléments qui permettent d'identifier ce journal et notamment les éléments stylistiques (l'omniprésence du narrateur, la date en début de texte, les phrases tronquées, les changements de temps, le discours indirect, libre ou non, etc.). Le texte appelait des réflexions narratologiques sur ce journal fictif dont la date est bien antérieure à la temporalité du roman et à la date de publication et qui pose donc la question des points de vue, celle du discours indirect. Ainsi, nombreux ont été ceux qui ont expliqué, avec

succès régulièrement, l'utilisation de ce dispositif par l'auteur pour recréer la période de la conquête de l'Ouest et pour « réinventer » la rencontre entre Blancs et Indiens. Il fallait aussi montrer en quoi le narrateur diffère des pionniers blancs qui venaient s'installer sur ces terres : s'il est apeuré et s'il tente de retourner la situation à son avantage pour rester en vie, il indique en même temps qu'il n'est pas tout à fait un missionnaire comme les autres (« *I am a different sort of missionary* », l. 29). Son travail de naturaliste indique aussi une curiosité certaine pour son nouvel environnement et son attitude le démarque ainsi sans doute des fermiers blancs qui cherchaient à s'installer définitivement dans cette région pour cultiver la terre.

L'un des pivots du texte est bien sûr la rencontre entre ce « missionnaire » blanc et les Sioux et de nombreux candidats ont ici fait preuve d'un bon sens analytique. Certains toutefois ont alors conclu sur l'esprit d'ouverture des différents personnages et, par extension, sur celui de l'auteur, sur la tolérance nécessaire. S'arrêter là a conduit le jury à attribuer des notes moyennes, voire faibles, dans l'ensemble. Il fallait en effet poursuivre l'analyse. Ainsi, le passage pouvait conduire à une lecture philosophique, autour des problématiques existentialistes de la perception de l'autre, puisque la rencontre, ici, du même et de l'autre se fait, certes, en dépassant les clichés, mais surtout par le prisme de la narration à la première personne. On a également pu lire de beaux développements sur les oppositions dans le texte entre féminin et masculin, spirituel et matériel, étranger et initié, autant de tensions qui fournissaient un angle de réflexion, et un élément de problématique. Toutes ces remarques devaient, rappelons-le une fois de plus, s'appuyer sur des analyses stylistiques précises – ainsi, dans ce texte, le système des modaux, le rythme très particulier, ou encore les effets de réel pouvaient contribuer à une démonstration convaincante.

Les candidats ont su aussi souvent utiliser des références diverses pour illustrer leur propos à ce sujet. Ainsi, certains ont cité à bon escient les travaux de l'anthropologue Lévi-Strauss. Ailleurs, et en particulier pour analyser le rapport à la nature des différents protagonistes, certains ont aussi fait notamment référence au naturaliste et philosophe Thoreau dont le célèbre *Walden, or Life in the Woods* fut publié en 1854, ce qui le situe d'ailleurs pratiquement à la même époque que l'extrait du journal écrit par le narrateur.

Certains candidats se sont interrogés sur le religieux dans le texte et ont ainsi par exemple confronté le christianisme du narrateur à la spiritualité indienne représentée par l'homme médecin. Quelques rares copies ont aussi expliqué la référence à Saint Paul (l. 8 : *I laugh to think the buffalo would have forced Saint Paul into more than a little wine...*). On peut également penser ici à Ralph Waldo Emerson pour sa vision du divin et pour son intuition selon laquelle toutes choses dans la nature sont interdépendantes. A ce moment du journal écrit par le narrateur, la nature est encore préservée – la très longue migration des bisons le démontre – mais le passage annonce aussi l'arrivée massive des Blancs, le massacre des bisons et le génocide indien. Les conflits à venir sont annoncés par la phrase de Big Belly rapportée par le narrateur (l. 27) : « *Big Belly answered that he had seen and heard of missionaries and that they were all liars and cowards* ». Le thème de la nature a été ainsi relevé dans plusieurs copies ; il n'a pas toujours été suffisamment exploité par ailleurs. Le passage montre notamment l'incompréhension des Indiens face aux agissements du narrateur qui creuse la terre sans logique apparente. Le narrateur est alors différent des Blancs qui venaient pour s'installer et cultiver la terre alors que les Indiens sont représentés comme des chasseurs. Le narrateur, émerveillé par le passage des bisons qui est le signe d'une nature encore préservée, apporte néanmoins avec lui des plantes de l'extérieur (l. 30 : « *fruits from the whole world* »), ce qui contribue au changement du milieu naturel et, déjà, à l'acculturation des Indiens, même si le narrateur précise que ce ne sont pas des plantes apportées par les hommes blancs (l. 30). Quelques copies ont aussi utilisé de façon judicieuse la fiction américaine traitant de la conquête de l'Ouest et dans certaines d'entre elles on a retrouvé par exemple des allusions à James Fenimore Cooper et à ses ouvrages sur les Indiens et sur l'avancée des Blancs vers l'Ouest, dont *The Last of the Mohicans* (1826) et *The Prairie* (1827). Le jury a aussi approuvé la référence à l'historien Frederick Jackson Turner dont la théorie sur la Frontière fut exposée dans son célèbre *The Significance of the Frontier in American History* (1893). Plusieurs copies ont fait des parallèles avec le cinéma et notamment avec certains westerns. Ceci était parfois très pertinent, mais les références devaient alors être cohérentes avec l'époque et le passage considérés et devaient être justifiées.

Les références en littérature, histoire et cinéma sont bien évidemment les bienvenues puisqu'elles dénotent les connaissances du candidat sur la culture et l'histoire des Etats-Unis. Elles peuvent alors faire l'objet de plusieurs lignes dans le développement. Il ne faut pas en revanche se contenter de citer un auteur ou un événement sans même offrir une explication ; ceci n'a alors pas de sens. Il ne s'agit pas non plus de simplement « plaquer » à tout prix des références diverses qui n'ont pas de rapport évident avec le texte. Ceci devient alors le plus souvent du hors sujet. Il faut ainsi éviter des références par trop anachroniques ou peu éclairantes, voire complètement illogiques. Ainsi, parler de *Romeo and Juliet* de Shakespeare ou bien encore de *The Portrait of the Artist as a Young Man* de Joyce n'a pas sa place ici. Le jury a apprécié les références qui enrichissaient le commentaire et s'inscrivaient dans la logique de l'argumentation.

Le commentaire a été moins réussi que la version dans l'ensemble. Le jury rappelle donc combien il est nécessaire pour les candidats de bien se préparer à cet exercice afin de ne pas perdre trop de points au total. La méthode du commentaire doit être davantage maîtrisée et les références historiques et philosophiques mieux mises à profit. L'introduction doit être particulièrement bien travaillée : outre une présentation du texte et de l'auteur (s'il est connu), le lecteur doit y trouver le plan et la problématique du commentaire. Cette dernière mérite d'être clairement formulée en trois ou quatre lignes. Il est le plus souvent inutile de poser une série de questions si elles ne sont pas traitées dans le développement du commentaire. La problématique doit servir de cadre à l'analyse et être un fil conducteur tout au long du devoir.

Le jury a lu des copies qui savaient tout à fait offrir un réel commentaire, bien mené et cohérent. Néanmoins, certains candidats amorçaient un développement prometteur mais des difficultés en anglais (pauvreté lexicale, maladroites, voire langue agrammaticale) faisaient parfois barrage à un bon commentaire. Il est recommandé aux

candidats de se servir du dictionnaire unilingue mis à leur disposition pour vérifier, par exemple, l'orthographe de certains mots ou la construction de certains verbes par exemple. Il est en outre essentiel de connaître les verbes irréguliers et certaines constructions verbales très courantes (*to answer someone* par exemple). Parmi les problèmes relevés régulièrement dans les copies on trouve les points suivants :

- des fautes d'accord verbe/sujet (le 's' oublié à la troisième personne du singulier ou un verbe au singulier avec un sujet au pluriel). Rappel : on met le plus fréquemment un verbe au singulier avec *the USA, The United States* ;
- des problèmes de temps (certains candidats ne connaissent pas toujours la différence entre le *preterit* et le *present perfect* qui sont utilisés souvent à mauvais escient) ;
- certains verbes utiles pour le commentaire ne sont pas bien épelés ou sont erronés (*to evoke, to focus on, to stress something* par exemple) ;
- l'utilisation des articles (les candidats ne savent pas toujours quand mettre ou omettre l'article *the*) ;
- l'orthographe de certains mots. Il est rappelé que tous les mots liés à la religion (noms et adjectifs) prennent une majuscule en anglais (*Christian* entre autres). Il en est de même pour tous les noms et adjectifs liés à l'origine nationale (*American*). Ne pas oublier les majuscules à *Indian* ou à *Civil War* ;
- questions de style : il est recommandé de ne pas utiliser de contractions dans un commentaire de texte (*can't, doesn't, won't, ...*), d'éviter absolument les termes trop familiers (*a guy* pour *a man*), de ne pas employer un *we* très français pour expliquer ce que l'on va faire dans le commentaire au lieu du *I* habituel en anglais (ne pas écrire par exemple : « *we are going to analyze ...* » mais plutôt : « *I am going to ...* ») ;
- rappel : c'est on **the one hand, in the past, a means, a time when** ;

Enfin, les candidats doivent savoir parfaitement utiliser la forme interrogative.

Un commentaire linéaire est tout à fait acceptable, mais le jury attire l'attention des candidats sur sa difficulté : il conduit plus souvent à des répétitions, à la paraphrase, à une argumentation moins personnelle et originale. En tout état de cause, il ne dispense pas d'une problématique judicieuse et qui construit ce commentaire linéaire.

Enfin, le jury note que la nouvelle épreuve permet aux candidats de faire des commentaires avec une approche essentiellement littéraire, historique ou philosophique. Toutefois, les meilleures copies maniaient avec bonheur diverses méthodes ou, du moins, savaient mêler approches stylistique et narratologique à des références en histoire et/ou en philosophie. Il est donc vivement recommandé aux futurs candidats d'étoffer leur culture littéraire dans le domaine anglo-saxon et, parallèlement, d'acquérir des connaissances précises sur l'histoire des Etats-Unis et du Royaume Uni.

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

Traduction proposée

Les trois guerriers s'éloignèrent là où on ne pouvait pas les entendre pour discuter de la situation. Je mis de l'eau à bouillir pour faire du thé et je montrai ensuite à l'homme médecin des pommes, des poires et des pêches séchées, tout en en mettant une poignée de chaque à cuire avec de l'eau dans un autre récipient. Je sortis une livre de bon tabac en guise de cadeau et je levai les yeux pour lire l'expression sur le visage de Gros Ventre qui s'approchait. « Vous êtes un homme déroutant et nous ne savons pas quoi faire de vous. Pourquoi n'avez-vous rien réclamé à propos de votre cheval volé ? » Je fis une prière silencieuse car je savais que je me trouvais en équilibre entre la vie et la mort, comme si je marchais sur une poutre étroite suspendue tout en haut d'une grange. Je répondis que je souhaitais offrir mon autre cheval au garçon qui nous avait permis de nous rencontrer en cette belle journée. À ces mots, le garçon bondit de joie. Gros Ventre consulta alors l'homme médecin à l'écart et quand ils revinrent près du feu sur lequel je remuai le thé et les fruits, Gros Ventre déclara : « vous êtes trop étrange pour qu'on vous tue. L'ancien dit que vous tuer attirerait le mauvais sort sur nous ». Comme ils s'esclaffaient tous, je décidai de me joindre à eux, mais timidement. Contrairement à l'opinion courante, à ce qu'on m'a dit, les Indiens sont très spirituels, blagueurs et rieurs. Nous nous assimes pour prendre le thé et manger les fruits cuits qu'ils trouvèrent délicieux. Ils envoyèrent le garçon chercher quelque chose en amont dans le lit de la rivière asséchée et il revint rapidement avec le cœur sanglant d'un bison qui fut coupé en morceaux et rôti sur le feu. Ce cœur était vraiment délicieux.

Remarques préliminaires

Ce passage ne présente pas de difficulté majeure ou de passages difficilement compréhensibles. En revanche, il est vrai, on y trouve de nombreuses prépositions et particules adverbiales qui ont parfois posé des problèmes de traduction à certains candidats (*the warriors stepped out of earshot – I put on a pot of water to boil – I got out a pound of good tobacco – way up in a barn – the boy was sent up the creek, etc.*). Il comporte également des tournures syntaxiques qui ont été ardues à traduire pour certains.

La version étant autant une épreuve de français que d'anglais, il est bien évidemment rappelé ici aux candidats, comme le fait le jury chaque année, qu'il est essentiel qu'ils vérifient la correction syntaxique et orthographique de leur traduction. Les fautes de grammaire et les barbarismes sont notés plus sévèrement par le jury qu'un faux sens ou un

contresens lexical. En outre, les fautes de ponctuation, les problèmes d'accents ou de majuscules sont également pénalisés. Certaines de ces fautes peuvent être aisément évitées par une relecture attentive. Il est impératif aussi de consulter le dictionnaire unilingue mis à la disposition des candidats pour vérifier le sens de certains mots, y compris ceux qui semblent connus. Il faut aussi faire preuve de bon sens. Ainsi, dans le présent passage, il était sans doute compréhensible de traduire « *barn* » par « édifice » lorsque le candidat n'était pas sûr du sens de ce mot, mais il était moins acceptable de choisir « entrepôt » car ce terme est davantage associé à un bâtiment industriel qui ne correspond ni au lieu ni à l'époque considérés. Il était tout à fait illogique, au vu du reste de la phrase, de traduire ce même « *barn* » par « gouffre » ou « ravin ». Il faut en même temps éviter de passer trop de temps à chercher des mots dans le dictionnaire, au risque d'être pris de court et de bâcler la fin de la traduction. Il est très important de bien gérer son temps, la durée de l'épreuve devant être partagée équitablement entre la version et le commentaire. Le passage à traduire est clairement indiqué sur le sujet mais, hélas, des candidats se trompent tous les ans et traduisent le texte en entier. Il leur reste alors peu de temps, malheureusement, pour faire le commentaire.

Le jury note qu'un nombre conséquent de candidats a des lacunes graves en grammaire française et en orthographe grammaticale. Il tient à faire savoir que dans la majorité des copies cette année la conjugaison du passé simple de verbes courants en français n'a pas été maîtrisée, de façon parfois outrageuse à ce niveau de formation, pour des copies par ailleurs souvent de très bonne tenue du point de vue de la maîtrise de la traductologie. Il est fortement conseillé aux candidats de réviser les formes verbales françaises (passé simple, terminaison des participes passés, subjonctif) dans un manuel de base, « Bled » ou « Bescherelle » par exemple.

Le jury tient à rappeler qu'une omission de traduction (ne pas traduire un mot, une expression, ou une phrase du texte) est pénalisée par le maximum de points-fautes possible. Il est essentiel que les candidats traduisent le texte choisi pour la version dans sa totalité afin d'éviter cette erreur de méthode.

Il est bien sûr indispensable de s'entraîner de façon intensive à l'exercice de la version. Seule une pratique régulière permet de bien intégrer les règles de la traduction et d'éviter certains des pièges qu'elle comporte. Le jury rappelle qu'il existe de nombreux livres (fréquemment réédités) pour aider les candidats à mieux comprendre et préparer cette épreuve de traduction. Ils peuvent par exemple consulter l'ouvrage d'Isabelle Perrin, *L'anglais : comment traduire ?* (Hachette Supérieur, collection « Les Fondamentaux ») qui offre des outils théoriques et pratiques sous une forme concise et très abordable. Des ouvrages plus théoriques en linguistique et traductologie sont également fort utiles pour mieux comprendre les différences entre l'anglais et le français et mieux maîtriser les problèmes inhérents à la traduction d'une langue vers l'autre. Voir par exemple l'étude d'Hélène Chuquet et de Michel Paillard : *Approche linguistique des problèmes de traduction* (Ophrys). Voir également Françoise Grellet, *Initiation à la version anglaise. The Word against the Word* (Hachette Supérieur, 2010 – 4ème édition revue et augmentée).

1/ *The three warriors stepped out of earshot and discussed the situation*

Il s'agit de traduire des formes verbales au prétérit qui, comme dans une grande partie du texte, décrivent une action passée ponctuelle. Le passé simple comme le passé composé étaient donc possibles. L'emploi du passé simple a toutefois été préféré par le jury pour les verbes de cette phrase comme pour la plupart des autres verbes au prétérit dans le passage à traduire. Il nous semble que le passé simple convient mieux pour ce texte à teneur historique, au niveau de langue soutenu dans l'ensemble et écrit manifestement par un narrateur éduqué. Le passage d'une forme verbale à l'autre au fil du texte (du passé simple au passé composé dans la phrase suivante par exemple) rompait la cohérence du segment et entraînait des points en moins.

Une difficulté consistait à traduire « *stepped out of earshot* », que certains candidats n'ont pas du tout compris, tandis que d'autres cherchaient des périphrases trop longues et compliquées et bien éloignées d'un français correct. Il fallait diviser cette expression en deux : « *stepped out* » pour « s'éloignèrent » et « *out of earshot* » qui indique que les Indiens ne voulaient pas être entendus.

« *and discussed the situation* » : la conjonction de coordination « *and* » en anglais indique une mise en relation de deux procès repérés l'un par rapport à l'autre de façon chronologique ; en français, on insiste davantage sur la relation de cause à effet : si les guerriers s'éloignent, c'est **pour** discuter de la situation sans être entendus par le narrateur.

2/ *I put on a pot of water to boil for tea & then showed the medicine man some dried apples, pears, and peaches*

« *pot* » ne peut être traduit par « pot » qui est un calque du français. Il fallait tenir compte du contexte historique et géographique. Le jury a accepté « récipient », terme neutre, ou bien « gamelle », pour la connotation contextuelle (le narrateur est installé dans un campement provisoire).

« *I put on a pot of water to boil for tea* ». Il est préférable ici de ne pas garder la syntaxe anglaise et d'utiliser plutôt une équivalence en traduisant par « Je mis de l'eau à bouillir... », qui est l'expression courante en français.

L'esperluette (&) fait partie du style télégraphique du journal écrit par le narrateur et peut être conservée en français.

« *medicine man* » : le jury a accepté « homme médecine », « sorcier », « chamane », « guérisseur ». L'emploi de « médecin » ou de « pharmacien » démontrait le peu de connaissance de la culture indienne ainsi qu'un manque de logique concernant la période et le lieu décrits dans le texte.

Problème de non distributivité : certains candidats ont bien traduit « quelques pommes séchées » ou « des pommes séchées » mais n'ont pas vu que « *some dried* » s'appliquait aussi à « *pears* » et à « *peaches* ».

3/ *putting a handful of each in another pot with water to cook*

Traduire « *putting* » simplement par « mettant » en omettant le « en » était pénalisé. Le participe présent marque ici la simultanéité des actions décrites, simultanéité exprimée en français par l'ajout de « tout ».

« *a handful of each* »: « *handful* » a parfois été mal interprété et pourtant, la construction de ce mot, composé à partir de « *hand* » et de « *full* » aurait dû aider les candidats à trouver le mot correspondant en français. La traduction de « pleine poignée », en revanche, était une sur-traduction grave.

« *to cook* » était rendu parfois par « pour cuisiner » : le verbe *cook* a une plus grande extension que « cuire » et « cuisiner » respectivement puisqu'il les inclut. Les deux verbes français sont plus spécifiques. Il convient donc de choisir le terme le plus approprié à la situation, ici « cuire » (il ne s'agit en rien d'un mets très élaboré, étant donné la situation)

4/ *I got out a pound of good tobacco as a gift and looked over to read Big Belly's face as he approached*

le nom « *pound* » a régulièrement posé problème : certains, ne le reconnaissant pas, ne l'ont pas traduit, tandis que d'autres ont été trop précis, écrivant par exemple « un demi kilo » ou « environ 500 grammes », alors que le terme « livre » était couramment utilisé en français au 19^e siècle (et l'est encore). La phrase n'implique en aucun cas une mesure tout à fait exacte.

« comme cadeau » ou « en tant que cadeau » pour « *as a gift* » représentent un autre calque couramment vu par le jury et conduisaient à une syntaxe défailante en français.

Plusieurs copies ont simplement ignoré « *looked over* », trahissant ainsi une méconnaissance des *phrasal verbs* (verbe + particule adverbiale) en anglais. Il fallait opérer un chassé-croisé (appelé aussi transposition croisée) selon le schéma suivant : le verbe en anglais devient un syntagme à noyau nominal en français, tandis que la particule adverbiale est convertie en verbe.

« *to read Big Belly's face* » : « lire *sur* le visage » est bien sûr inacceptable. Un bonus a été accordé aux copies qui ajoutaient fort heureusement « lire l'expression » ou « déchiffrer l'expression ». Il s'agit ici d'un « étoffement » par rapport à l'anglais – pratique fréquente en traduction – par ajout d'un nom (« l'expression ») et d'une préposition (« sur »). Le nom propre « *Big Belly* » peut en principe être conservé en anglais, comme cela est couramment pratiqué en traduction, mais ici, ce nom a une signification qui permet de mieux visualiser le personnage ; il introduit aussi une dimension ironique ou comique de la part du narrateur et il doit donc être traduit. Ici aussi des traductions fantaisistes ont été remarquées (« gros estomac », « large panse », « gros abdos »). Il fallait respecter un certain niveau de langue et éviter, bien sûr, des faux-sens.

« *as he approached* » : problème d'aspect ; il faut utiliser l'imparfait. Le marqueur de subordination « *as* » indique un repère unique dans un procès en contexte descriptif et non pas dans une séquence chronologique ; on ne peut donc pas avoir un passé simple.

5/ *You are a confusing man and we don't know what to do with you*

L'emploi du pronom « tu », plus familier, au lieu de « vous », plus formel, a été accepté. Cet emploi paraît d'ailleurs logique dans le contexte historique de la rencontre entre Blancs et Indiens transposée en français.

« *confusing* » a conduit à de nombreux faux sens (« embarrassant », « troublant », ...).

« avec toi » pour « *with you* » = calque de structure qui dénote une mauvaise compréhension de l'anglais.

6/ *Why haven't you asked about your stolen horse*

Il ne faut bien évidemment pas changer de pronom pour « *you* » par rapport à la phrase précédente.

La construction transitive du verbe « demander » appelle l'ajout de « rien » qui semble ainsi venir étoffer la négation.

7/ *I offered a silent prayer as I knew I was teetering between life and death*

Problème de calques: il ne faut pas traduire directement « *offered* » par « offrir » (il aurait fallu un complément d'objet direct : « ...à Dieu », « ...au ciel », mais ceci aurait été un « étoffement » inutile) ou « *as* » par « comme » (ce n'est pas un comparatif mais une relation de causalité entre les deux verbes).

Malgré la possibilité de consulter le dictionnaire, certains n'ont pas compris « *teetering* » ou ont employé des verbes qui ne correspondaient pas à l'image invoquée (« je vacillai », « balançai » = contresens ; « tanguai » = collocation malheureuse, par exemple).

8/ *as if I were walking a narrow beam way up in a barn*

Ce segment a posé de nombreux problèmes de découpage syntaxique et a souvent conduit à des traductions fantaisistes ou illogiques. Certains, ignorant sans doute la valeur adverbiale de *way* combiné avec *up*, ont aussi tout simplement omis de le traduire ce qui leur enlevait un nombre de points conséquent. D'autres ont dissocié cette expression en deux éléments distincts et ont alors été gênés ensuite pour traduire la particule « *up* ». On doit considérer l'expression dans son ensemble, « *way* » étant ici un adverbe qui permet d'intensifier le sens de « *up* ».

Le nom « *beam* » couplé avec « *way* » – sans tenir compte de la préposition « *up* » – a entraîné de nombreux contresens. Par exemple, traduire « *beam* » par « rayon de lumière » ajoute une dimension fantastique dans un texte qui est réaliste et cela démontre une mauvaise interprétation du genre du passage.

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, « *barn* » a été parfois rendu par « entrepôt », ce qui est peu pertinent au vu de l'époque et du lieu, ou même par « ravin » ou « gouffre », ce qui est parfaitement illogique alors que la préposition « *up* » indique une direction ascendante et non le contraire.

9/ *I said that I wished to give my extra horse to the boy who had brought us together on this fine day*

« Je dis que » est un calque puisque le français requiert un complément d'objet indirect pour le verbe dire : « je **lui** dis que »

« *my extra horse* » : le jury a relevé de nombreux faux sens et contresens (« extraordinaire », « excellent », ...) et même un problème de registre avec « extra » qui est un terme familier, connoté chronologiquement, et qui n'a pas sa place dans un texte « daté de » 1866 et écrit dans un style assez soutenu.

« *who had brought us together* » : le verbe « *brought* » a été parfois mal interprété et l'agencement syntaxique était alors le plus souvent défectueux. Un chassé-croisé avec changement de catégorie grammaticale et permutation syntaxique permet une traduction correcte. Ainsi, entre autres exemples, l'adverbe « *together* » est-il remplacé par le verbe « rencontrer ». Le *plusperfect* devait être rendu par un plus-que-parfait pour marquer l'antériorité de cette action par rapport à la prise de parole.

« *this fine day* » traduit par « ce jour si agréable » représente une sur-traduction ; « en ce grand jour », « ce jour heureux » sont des contresens.

10/ *The boy heard this and jumped in the air*

Il ne faut pas se contenter de calquer la structure de la phrase en anglais ; il est au contraire nécessaire d'opérer une transposition, le syntagme verbal « *heard* » est alors remplacé par un syntagme nominal : « A ces mots ». De plus, il faut se rappeler que, souvent, le marqueur de coordination « *and* » disparaît lors du passage de l'anglais au français. Les procès sont ordonnés différemment d'une langue à l'autre, la virgule en français indiquant leur enchaînement de façon suffisante.

Le sentiment implicite dans « *in the air* » doit apparaître en français. On effectue une modulation avec un décalage métaphorique, les métaphores « *jumped in the air* » et « bondit de joie » sont partiellement différentes d'une langue à l'autre pour exprimer une réaction de satisfaction instantanée.

11/ *Now Big Belly took a private consultation with the medicine man, and when they returned to the fire*

« *Now* » n'implique pas seulement une localisation temporelle mais aussi marque une rupture qui permet d'interpréter la proposition comme une conséquence : il ne peut donc correspondre à l'adverbe de temporalité « maintenant ». « Alors » permet de conserver l'ambivalence du marqueur *now*.

« *took a private consultation* » ne doit pas être traduit littéralement : on ne « prend » pas une consultation en français. De plus, une transposition est exigée, le nom anglais « *consultation* » étant remplacé par le verbe « consulter » ; « consultation » en français relève d'un registre lexical différent (chercher des renseignements ; donner un avis professionnel ; un examen médical).

« *to the fire* » : « *to* » indique ici une direction et ne peut donc être rendu par « dans » le feu qui est d'ailleurs tout à fait illogique, ni par « au feu » qui a une connotation militaire.

« *they returned to the fire* » traduit par « ils se retournèrent ... » correspond à un contresens de structure.

12/ *where I was stirring the pot of tea & the pot of fruit*

« je remuai le récipient » n'est pas acceptable, ce n'est pas le récipient que l'on remue, mais son contenu ; on ne traduit donc pas « *pot* » pour le passage au français.

13/ *Big Belly said : "You are too strange to kill. The old man says it would be bad luck to kill you."*

« *to kill* » traduit par « pour tuer » au lieu de « pour te tuer » est un calque de structure qui prouve que le texte n'est pas compris.

« *the old man* » : le jury a accepté « le vieil homme », mais aussi « l'ancien » pour sa connotation historique et éventuellement ethnique.

« *bad luck* » : Ne pas traduire « *luck* » pas des termes familiers (« guigne », « poisse ») qui ne correspondent pas au style du passage.

14/ *They all laughed at this so I joined them though a bit weakly*

« *at this* » : « à cela » est un calque malheureux ; en revanche « cela les fit tous rire » est acceptable. On opère un changement de terme de départ de l'énoncé (inversion du point de vue et mise en relief de la causativité en français).

« *so* » : de même que « *so* », la conjonction « comme », en français, est un marqueur linguistique qui indique une séquence chronologique, une conséquence logique. Néanmoins, en français, l'agencement syntaxique est logiquement inversé.

« *I joined them* » pose un problème d'aspect. Il faut bien utiliser le passé simple et non pas l'imparfait. Le prétérit renvoie ici à un procès ponctuel, en dehors de tout point de vue de l'instance énonciative.

Une virgule est nécessaire en français avant « mais timidement ».

« *a bit weakly* » : de nombreux contresens ont été relevés dans les copies (« faiblement », « maladroitement »).

15/ *Contrary to popular opinion, I'm told, Indians are full of wit, jokes and laughter*

« *popular opinion* » ne peut être traduit par « l'opinion publique » ou même « l'opinion populaire » ; ce sont des faux sens. Il s'agit ici de l'opinion la plus répandue, d'où l'utilisation en français de « opinion courante ».

« *I'm told* » : la forme passive implique que ce n'est pas le sujet « *I* » qui fait l'action. Cette passivation dénote une indétermination maximale : il est impossible de préciser qui a donné ces indications sur les Indiens au narrateur. Cette indétermination apparaît en français grâce à une transformation syntaxique et à l'utilisation du pronom indéfini « on ».

« *are full of wit, jokes and laughter* » : ce segment a souvent posé un problème de distributivité; on ne peut pas commencer par « pleins d'esprit » – qui est pour sa part acceptable – suivi par « de plaisanteries et de rire », ces noms communs n'étant pas communément précédés de l'adjectif « pleins » pour qualifier des personnes. Le mieux est d'utiliser des adjectifs pour les trois noms communs.

16/ *We sat down for tea and stewed fruit, which they pronounced delicious*

« *we sat down for tea and stewed fruit* » requiert nécessairement un verbe après « nous nous assîmes ». En anglais, le verbe est implicite (« *we sat down to have/to drink tea* »). En français, il ne peut être effacé. Deux verbes sont ajoutés, « prendre » et « manger », en fonction des compléments d'objet direct, « le thé », « les fruits cuits ». Le jury a relevé des fautes nombreuses pour le passé simple du verbe « s'asseoir ». Il est impératif que les candidats maîtrisent l'orthographe des verbes au passé simple qui sont couramment employés en français.

« *stewed fruit* » : de nombreux faux sens et contresens (« fruits confits », « à la vapeur ») ont été relevés. L'anglais est ici sans doute plus précis puisque le participe passé « *stewed* » dénote souvent une cuisson assez longue et à feu doux. Toutefois, en français, un simple « fruits cuits » suffisait.

« *which they pronounced delicious* » : le calque « qu'ils déclarèrent délicieux » était malheureux ; le verbe « trouvèrent » était de loin préférable.

17/ *The boy was sent up the creek bed to fetch something & returned quickly*

En français, une structure verbale active est substituée à la structure verbale passive de l'anglais. On réintroduit l'agent « Ils » pour bien exprimer que ce sont les Indiens qui imposent une tâche au jeune garçon. On détourne ainsi légèrement le point de vue par rapport à la langue de départ. Le schéma de passivation courant en anglais l'est moins en français, d'où ce changement logique.

« *the creek bed* » : puisqu'on trouve le mot « lit », il ne peut pas s'agir d'une crique. Seul un cours d'eau (rivière, ruisseau) en possède un. Traduire par « un lit » (le meuble) est, une nouvelle fois, illogique et même aberrant dans le contexte et si l'on tient compte du reste de la phrase. « Un lit de camp » ne peut pas convenir non plus en raison de la présence de « *sent up* ». Les candidats qui ont fait cette erreur ont d'ailleurs souvent omis de traduire « *creek* », ce qui aurait dû les alerter sur un éventuel problème dans leur choix de traduction.

« *was sent up the creek bed* », ce segment implique que le garçon va chercher quelque chose en remontant le lit de la rivière. Il est impératif de rendre l'idée de ce déplacement qui est rendu explicite par l'utilisation de la particule adverbiale « *up* ». En outre, cette particule indique non seulement le sens du déplacement (« en amont »), mais également sa localisation (« dans le lit de la rivière »). Comme toujours dans le cas des *phrasal verbs*, il faut non seulement consulter le dictionnaire pour déterminer le sens du couple verbe + particule ; il est également impératif de procéder à une analyse précise du contexte.

18/ *with a bloody buffalo heart which was cut in chunks and roasted over the fire*

« *a bloody buffalo heart* » : le terme « buffle » est inacceptable puisqu'on ne trouve pas cet animal dans la zone géographique considérée. L'adjectif « saignant » pour « *bloody* » a été sanctionné car il désigne quelque chose qui saigne encore (une blessure par exemple) ou dénote une viande peu cuite alors que, précisément, le cœur du bison est ici tout à fait cru ; en effet, l'animal a été récemment tué. En revanche les termes « ensanglanté », « sanglant », « sanguinolent » ont été approuvés ; ils désignent quelque chose qui contient du sang, qui est taché, couvert de sang.

« *was cut* » : la forme passive pouvait être conservée en français mais on pouvait aussi introduire un sujet par un pronom indéfini avec « que l'on coupa ».

19/ *The heart was very good indeed*

« *The heart* » : l'article défini « *The* » doit être remplacé par un démonstratif en français. L'équivalence entre « le / les » et « *the* » n'est pas automatique lors du passage d'une langue à l'autre. Quand il y a reprise d'un terme (« *heart* » dans le cas présent) sans mise en contraste par rapport à un autre terme, l'article « *the* », opérateur de fléchage et aussi d'anaphore, doit être traduit par le démonstratif « ce / ces ».

« *was* » : cette forme verbale exprime un procès en contexte descriptif, il faut donc un imparfait en français.

Thème

Série Langues vivantes

Le texte proposé pour l'épreuve de thème anglais cette année était un extrait du *Livre de ma mère*, un roman autobiographique d'Albert Cohen datant de 1954, qui a fait l'objet d'une traduction en anglais, *Book of My Mother*, par sa femme, Bella Cohen, plus de cinquante ans après sa première publication française. Ce texte, un hommage à la mère, empreint de nostalgie, très personnel, très touchant également, a été choisi pour son élégance, ses qualités narratives et sa poésie. Il s'agissait de mettre à l'épreuve, chez les candidats anglicistes, leurs talents de lecteur-traducteur mais aussi d'évaluer leur maîtrise du thème littéraire.

Écrit au conditionnel, ce texte exigeait donc du candidat une attention particulière à sa temporalité, au rythme de ses phrases, courtes mais complexes, et au pouvoir évocateur de ses impressions et descriptions : la maison « tordue », les « tapotements » de la cuiller en bois, l'action d'égoutter, de balayer, vaquer, faire briller... Il fallait aussi ne pas ignorer certaines difficultés lexicales et savoir mettre à profit toute la palette de son vocabulaire qui, lorsqu'elle fut appliquée avec correction et intelligence, a été (parfois doublement) bonifiée : « les besognes de ménage », « la chicorée » « les cuivres », les « fous rires », etc.

Poétique par ses choix d'allitérations et de répétitions, ce morceau fantasmagorique devait, par ailleurs, être restitué avec ferveur et authenticité, exigeant de son traducteur des talents d'écriture et de sensibilité dans la voix et dans l'écoute : le soupir, la contemplation, la satisfaction, les jeux de regards, la chaleur des petits plaisirs, la dimension physique de cet échange touchant et minutieux. Par ailleurs, le mélange de passages très concrets et de réflexions plus abstraites devait faire l'objet d'un balancement constant dans la langue anglaise entre les sensations et la pensée, la routine des personnages, leurs actions et le cadre conceptuel du récit.

Enfin, dans la restitution de ce « paradis » à deux, il était appréciable de bien respecter les croisements syntaxiques et grammaticaux entre le discours rapporté, intégré à la narration des faits, et les structures impersonnelles, entre les longues énumérations, ponctuées de virgules et d'incises, et les passages plus elliptiques qui dépeignent un mouvement sans le verbaliser : « Une petite vie tranquille et sans talent ».

La tâche était ardue, certes, mais le jury a su apprécier et récompenser les traductions qui, jamais littérales, se sont attachées à reconstruire certaines phrases (au début du texte, en particulier) en les adaptant à des idiomes plus anglais ; la difficulté étant de s'émanciper des phrases nominales et de certaines structures désarticulées, voire opaques, sans jamais perdre de vue le texte d'origine et les choix de l'auteur. Il fallait traduire et ne pas paraphraser ou, pire encore, gloser en reformulant et réinventant l'histoire comme cela a bien trop souvent été le cas. (Avant « et pendant que l'une égoutterait les macaronis... », le candidat a cru bon d'ajouter : *we'd organize our home activities.*) Les candidats qui n'ont pas respecté ne serait-ce que le contenu essentiel du texte ont été très fortement pénalisés, d'autant qu'une telle dérive entraîne un nombre infini de fautes qu'il devient alors très difficile de comptabiliser. Quand une traduction est aussi périlleuse, il est fortement conseillé de rester au plus près du texte et le *Livre* d'Albert Cohen exige une telle proximité dans son attention aux détails.

Les notes des 561 copies sont comprises entre 0/20 (copies extrêmement incomplètes) et 17/20 (3 excellentes copies).

Sept copies ont obtenu 0 ; cinquante-six copies ont obtenu entre 0,5 et 3 ; soixante-dix entre 3,5 et 6 ; cent vingt-quatre entre 6,5 et 9 ; deux cent une entre 9,5 et 12. vingt-cinq ont obtenu 12,5 ou 13, vingt-quatre 13,5 ou 14, onze 14,5 ou 15, huit 15,5 ou 16, et quatre 16,5 ou 17. La moyenne est de 8,13.

Comme par le passé, les copies ont été notées selon un système rigoureux de points-fautes (PF) qui comporte trois niveaux de gravité — 3PF, 6PF et 10PF. Un système de malus inflige 10PF supplémentaires par série de dix fautes de première gravité. En parallèle, afin de bonifier les candidats ayant mis en place des stratégies pertinentes, des bonus ont été attribués généreusement pour les trouvailles lexicales (+3 PF) et les transformations syntaxiques (+6 PF), telles que structures résultatives ou bien transformation des phrases nominales omniprésentes dans ce texte. Cette année, les totaux de PF s'échelonnaient entre 154 PF pour la meilleure copie (17/20) et 1124 PF pour la copie la plus basse. Un écart très net s'est dessiné entre les copies bonnes, voire excellentes, et des copies bien en deçà du niveau requis pour se présenter aux épreuves.

Les erreurs de troisième gravité (3PF) comprennent les petits faux-sens (*wipe the floor* pour « balayer » ; *mug* au lieu de *cup* pour traduire « tasse » ; *warm coffee* au lieu de *hot coffee* pour « café chaud » ; *swallow* au lieu de *sip* pour la traduction de « siroter ») ; les sur- et sous-traductions (*noodle* au lieu de *macaroni* ; *we would drink scalding coffee* pour traduire « on boirait du café chaud ») ; les maladresses d'expression et les erreurs de registre (*build a new soul* pour « je me ferais une âme nouvelle » ; *a bit* au lieu de *a little* pour traduire « un peu » ; *like she did* au lieu de *as she did* pour traduire « comme elle ») ; les emplois prépositionnels inexacts (*with little means* au lieu de *of little means*), les petites fautes d'orthographe ou de ponctuation n'empiétant pas sur la syntaxe (*exagerate* au lieu de *exaggerate*).

Parmi les erreurs de deuxième gravité (6PF), les plus fréquentes sont généralement issues d'un problème de calque: il y avait de nombreux contresens (*tap gently on the food* ou même *we would tap* pour traduire « faire des tapotements » ; *two real old little ladies* au lieu de *two genuine little old ladies* pour « deux vraies petites vieilles ») ; les gros faux-sens (*two wicked ladies* pour traduire « deux malignes » ; *renew my soul* pour « me faire une nouvelle âme ») ; les calques lexicaux (*in order* pour traduire « en ordre » ; *with a few reflections* pour traduire « avec quelques réflexions ») ; les erreurs de détermination (« loin des hommes » traduit par *far from the men* – on rappelle à cet égard que les erreurs s'accumulent sur un même segment) ; les erreurs d'orthographe phonétique (**smocking* au lieu de *smoking* ; **laddle* au lieu de *ladle*, *diner* au lieu de *dinner* pour traduire « dîner » ; **tireness* au lieu de *tiredness*), les erreurs de méthode stylistique (répétition de *drink* pour traduire « boire » et « siroter »).

Les erreurs de première gravité (10PF) qui caractérisent par leur fréquence les moins bonnes copies sont typiquement les erreurs de grammaire, concernant aussi bien le domaine nominal que le domaine verbal. Dans ce dernier groupe, on trouve les erreurs classiques de temps (futur dans les subordonnées temporelles *when all would be done* au lieu de *was done*) ; la conjugaison des verbes irréguliers (**all awoken* au lieu de *wide awake* pour « tout éveillé », **a bented house* ou encore *torn* ou *stooped* pour traduire « une maison un peu tordue ») ; l'aspect (*I would have lived* pour « je vivrais » ; *while she was straining the macaroni* au lieu de *while she strained* pour la valeur itérative de « pendant qu'elle égouttait les macaronis ») ; les modaux (oubli de *would* ou *should*, marqueurs du conditionnel) ; les structures verbales (**tell to myself* au lieu de *tell myself*) ou ruptures syntaxiques (**afar from men* pour « loin des hommes » ; **wipe the copperware shine* pour « faire briller les cuivres » ; **help out one another* au lieu de *help one another out*). Au sein du GN, on trouve les erreurs de fonctionnement nominal (**macaronis* au lieu de *macaroni*, **helps* pour traduire « des services ») ainsi que, en parallèle, les erreurs de détermination issue d'un calque grave (**the heaven* pour traduire « le paradis ») ; l'ordre des constituants adjectivaux (**our so clean kitchen*), auxquels on ajoute les non-sens et les barbarismes (**a blow of good and satisfied tiredom* pour traduire « on soupirerait de bonne fatigue satisfaite » ; **totally awaked* ou **quite arisen* pour « tout éveillé » ou encore *completely conscient* ; **littly* ou **smally* pour « vivre petitement » ; *droop the macaroni* pour « égoutter les macaronis » ; **the broad of the cup* pour traduire « le bord de la tasse » ; **fool laughter* pour traduire « fous rires »).

Nous nous étonnons encore, d'une année à l'autre, de l'accumulation de barbarismes et de non-sens sur des expressions pourtant relativement communes – nous n'osons dire simples –, comme « faire le ménage », « balayer » ou encore « boire son café ». Certaines aberrations de langage et de logique ont d'ailleurs donné lieu à des dérapages vertigineux qui, à défaut d'affoler le jury, l'ont souvent fait rire (jaune) ! À cette note de pessimisme, nous ajouterons que, si nous avons pu pardonner des fautes sur la chicorée, les cuivres ou les reinettes, nous avons été intransigeants, et comment ne pas l'être, sur les copies, trop nombreuses, qui sont écrites dans une langue qui n'est tout simplement pas de l'anglais ; une constatation qui nous attriste et nous oblige à nous demander, sans animosité aucune, si certains candidats n'auraient pas choisi la mauvaise spécialité ? En voici quelques exemples qui défient la raison : **to cut the cheese in parcels*, **to beat the wood spoon*, **to look after the macaronis*, **to free the nuddles and rape the cheese*.

Certains autres, par contre, et nous restons sur cette impression-là, ont fait honneur au texte de Cohen et nous ont permis de faire monter les notes jusqu'à 17/20. Ces candidats maîtrisaient la langue, bien sûr, et nous les remercions pour leurs trouvailles, porteuses d'espoir et d'inspiration pour les correcteurs que nous sommes : des mots peu courants comme *pippins*, *chicory*, des beaux verbes comme *play up* (*my satisfaction*), *sigh out of* (*exhaustion*), des adjectifs comme *aloof from*, *skewed*, *misshapen* et des petits bijoux dont seul l'anglais a le secret comme *peals of laughter* ou *spick and span*. Mais au-delà de ces connaissances qui relèvent à la fois de l'érudition de ces candidats, mais aussi tout simplement de leur sérieux, de l'apprentissage, fût-il scolaire, des rouages et perles de l'anglais dans leurs manuels et leurs dictionnaires, ceux qui, grâce à leur vivacité d'esprit et d'analyse, se sont élevés au-delà de la moyenne des copies ont surtout compris le texte, l'ont lu avant de le traduire et l'ont ressenti et fait ressentir tout au long de leur traduction.

Le constat final est alors celui d'une inégalité grandissante et d'un fossé qui se creuse, d'année en année, entre l'honnête, le bon qui tend vers l'excellent et le très, très mauvais, bien en-dessous des exigences de ce concours de haut calibre. L'apprentissage des langues souffre, c'est indéniable, et les candidats se doivent de lutter contre les contaminations d'une anglicité populaire, médiatisée, vidée, entre autres, de sa substance littéraire. C'est dans cette optique que ce thème a été proposé en espérant, à la lumière des quelques traductions de qualité qui nous ont été offertes, qu'il tirera vers le haut ce nouveau cru de spécialistes avertis par le haut et immunisera le thème anglais contre ces médiocres assauts. Thus spoke the jury : « C'est ainsi que [nous] imagin[ons] le paradis ».

Traduction proposée

I am wide awake, daydreaming, telling myself what it would be like if she were still alive. I would live with her, modestly and in solitude—in a small house by the sea, far from the crowds. It would be just the two of us, her and I, in a small slightly skewed/crooked house, and no one else. We would lead a very quiet unassuming little life. I would fashion myself a new soul, a little old lady's soul just like her so that she should not be unsettled/inconvenienced by me and so that she might be quite happy. To be agreeable to her, I would give up smoking. Together she and I would quietly go about/

attend to the daily household chores. We would cook together, making a few odd remarks along the lines of 'I really think a little—just a smidgen/ just a tad, mind—of chicory/chickory makes a better cup of coffee/ gives coffee a better taste' or 'It's best to salt lightly than heavy-handedly, it's always easier to add a little afterwards'. Like her I would take the wooden spoon and give a few taps on *the cooking pot*. We would be like two old sisters, she and I, and while one of us drained the macaroni, the other would grate the cheese. We would chat while sweeping up, polish the copperware and when all was done, we would sit down together, smiling with ease/contentedness and camaraderie; we would give sighs of good contented tiredness/ fatigue. We would behold our work with happiness, our kitchen now so spick and span. Out of love and so as to be pleasant to her, I would overdo/overplay my satisfaction. And then we would reward ourselves with some hot coffee, and while we sipped it, she would smile over at me through her glasses as they knocked/ *clinked* against the rim of the cup. We would sometimes go off into fits of laughter together. We would constantly be doing each other little favours with smiling faces. In the evening after dinner, once/when everything/all was neat and tidy, we would have a nice little chat by the fireside, just she and I, looking at each other sweetly—two proper/ genuine little old ladies, so friendly, cosy and sincere—two crafty content little old pippins/ grannies, with not many teeth left but quite mischievous/ naughty still. Out of love I would sew like her—my Mother and I, tight friends, chatting together, together forever. And that is how I picture Paradise to be/ And such is how I picture Heaven.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidat(e)s interrogé(e)s : 30

Répartition des notes :

5 (2) ; 5,5 (2) ; 6 (1) ; 7 (2) ; 7,5 (1) ; 8 (3) ; 8,5 (4) ; 9 (3) ; 10 (2) ; 10,5 (1) ; 11 (2) ; 12 (1) ; 13,5 (1) ; 14 (3) ; 16 (1) ; 17 (1).

Moyenne de l'épreuve : 9,55

Le jury se réjouit de la bonne préparation des candidat(e)s à cette épreuve, mais remarque un léger tassement des résultats cette année, le nombre de notes entre 7 et 9 étant plus important qu'en 2009. Les notes inférieures à 7 ont en revanche sensiblement diminué. Le jury a également particulièrement apprécié quelques prestations de très bonne qualité où le sujet était clairement problématisé, les analyses fines, l'approche synthétique et la méthode maîtrisée.

La majorité des candidat(e)s ont lu la presse, se sont intéressé(e)s à l'actualité politique et sociale récente des pays anglophones et maîtrisent les grands enjeux qui éclairent ces événements. En effet, une telle préparation est nécessaire et cette épreuve, si elle laisse aussi la place à la spontanéité, à la réflexion et à l'acuité de la lecture du texte, ne peut être réussie sans connaissances. Si les attentes du jury sur ce dernier point restent bien sûr limitées, il est néanmoins indispensable que les candidat(e)s aient une vue d'ensemble des questions sociales, culturelles et politiques du monde anglophone. Une candidate interrogée sur les écoles privées au Royaume-Uni n'avait par exemple aucune connaissance du système éducatif britannique et a donc été pénalisée. Il ne s'agit pas de connaître les réformes éducatives dans les moindres détails, mais pouvoir expliquer ce qu'est une *comprehensive school* ou une *public school* est en revanche le minimum requis pour un concours de cette exigence.

Une lecture régulière de la presse anglo-américaine est indispensable afin de se préparer correctement. Le jury a ainsi été surpris de voir que très peu de candidat(e)s avaient suivi la question des nominations à la Cour Suprême, alors que le sujet a été très largement couvert par les grands titres, et ce des deux côtés de l'Atlantique. On note néanmoins cette année chez les candidat(e)s une meilleure maîtrise des cadres institutionnels et politiques du Royaume-Uni et des Etats-Unis (malgré une confusion inacceptable faite à plusieurs reprises entre *Whigs* et *Labour*). De trop nombreux contresens persistent néanmoins lorsqu'il s'agit de définir la ligne éditoriale de certains journaux ou magazines. Ces erreurs ont été systématiquement pénalisées (ainsi que les confusions très fréquentes dans l'emploi du terme *liberal*, dont les candidat(e)s doivent connaître les significations au Royaume-Uni et aux Etats-Unis).

La maîtrise de la méthodologie de l'épreuve reste inégale. Le format de l'épreuve (20 minutes de prestation puis 10 minutes d'entretien) est le suivant :

- une courte introduction qui présente le texte (nature, source etc.), le contextualise rapidement et cherche à le problématiser (en dégagant sa ligne éditoriale) ;
- la lecture d'un court passage choisi par le/la candidat(e) ;
- un compte rendu synthétique du texte qui en dégage les articulations et les arguments, en mettant en lumière sa problématique ;
- un commentaire structuré qui s'appuie sur le texte tout en faisant appel à des éléments contextuels et à des connaissances.

Ce format doit être connu et avoir été préparé pour que résumé, lecture et commentaire ne soient pas déséquilibrés (ce qui fut souvent le cas lorsque les candidat(e)s manquaient de connaissances sur le monde anglophone). Le compte rendu ne doit pas en effet être plus long que le commentaire. Le jury a apprécié des résumés qui esquissent immédiatement une bonne compréhension du texte – et notamment du point de vue du journaliste – et a sanctionné les résumés linéaires qui se contentaient de condenser chaque paragraphe, surtout lorsque la présentation annonçait « the first paragraph mentions this, the second states that, etc. ». Les formulations du type « this text falls into three parts » sont également à éviter (mais ont été beaucoup moins fréquentes que l'année dernière).

En ce qui concerne la prestation orale, il est bien évident que le jury fait preuve de tolérance, puisqu'il n'interroge pas de spécialistes. Il est néanmoins regrettable que trop de candidat(e)s malmènent la prononciation ou l'accentuation de grands titres (comme *The Guardian* ou *The Economist*) ou bien de termes particulièrement courants (*economic, development, recognize, beginning, important, crisis*, les noms de mois etc.). S'il est presque inévitable dans une épreuve d'une trentaine de minutes que quelques erreurs de grammaire ou de lexique échappent aux candidat(e)s, le jury a pénalisé les déficiences de langue fréquentes ou systématiques (terminaisons verbales, emploi des prépositions, construction des relatives, barbarismes ou faux-amis).

On terminera ce rapport en rappelant quelques points relatifs aux questions d'attitude lors de l'épreuve. Il ne faut tout d'abord pas oublier qu'il s'agit d'un oral (qui plus est, de langue vivante). Les candidat(e)s qui lisent trop vite des notes rédigées sans presque jamais regarder le jury ont donc été pénalisés(e)s. De bonnes capacités de communication ont été systématiquement bonifiées. On se saurait d'ailleurs suffisamment rappeler aux candidat(e)s de ne pas se décourager et de ne pas baisser les bras au milieu de leur oral (l'attitude d'une candidate manifestement angoissée, qui n'a pu retenir quelques larmes pendant l'entretien, mais a très vite réussi à se ressaisir et s'est « battue » jusqu'à la fin de l'épreuve, a été appréciée par le jury, qui ne lui a pas tenu rigueur de ce court moment de panique). Les candidat(e)s veilleront également à soigner leur tenue vestimentaire qui devra être adaptée aux circonstances d'un concours national. Le jury comprend également que leur anxiété puisse être forte, mais cela ne doit pas les empêcher de faire preuve de courtoisie : ils ne doivent pas oublier de saluer le jury en arrivant ainsi qu'en partant. Ces remarques ne concernent bien entendu qu'un nombre très limité de candidat(e)s, la plupart d'entre eux/elles ayant fait preuve d'une attitude irréprochable.

Série Langues vivantes - Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

36 anglicistes ont été admissibles dans la série Langues vivantes en 2010. 5 d'entre eux ne s'étant pas présentés aux épreuves orales, le jury n'en a entendu que 31. Les notes se sont étagées de 04 à 20, la moyenne s'établissant à 11,39. Si ce chiffre élevé s'inscrit dans la tendance à l'élévation des moyennes des épreuves écrites, il reflète aussi la qualité d'ensemble des candidats, bien préparés et au niveau d'expression orale en constante progression.

Construit autour du thème de la jeunesse et du passage à l'âge adulte, le programme comprenait trois grands textes de difficulté substantielle, quoique sur des modes différents. Le tirage des sujets s'est fait en proportions sensiblement égales, avec un léger avantage à Shakespeare.

Il convient de noter la maîtrise technique de l'exercice par la plupart des candidats. Rares ont été cette année les exposés réellement trop courts (entre 10 et 15 minutes), la grande majorité des candidats ayant parlé les 20 minutes prévues. Aucun n'a oublié de situer l'extrait ou de lire un passage du texte. Rappelons que les candidats sont libres de lire le passage de leur choix parmi l'extrait proposé, et qu'il s'agit là d'un moment important qu'il convient de soigner, car il contribue à donner au jury une impression d'ensemble des aptitudes du candidat. À ce titre, une lecture qui dépasse la simple énonciation correcte du texte écrit pour lui donner une intonation appropriée, reflétant par exemple sa dimension ironique ou humoristique, prédispose favorablement les examinateurs.

Peut-être faut-il rappeler qu'il n'est pas utile, et rarement pertinent, de découper le texte en « parties » ou même « mouvements » (« the passage can be divided into three/five parts »). De même, si le plan en trois parties a été scrupuleusement respecté par tous les candidats pour organiser leurs commentaires, il ne s'agit nullement d'une obligation, et mieux vaut deux parties bien faites que trois entachées d'artificialité. Il convient à cet égard de signaler le caractère artificiel de nombreuses présentations de la problématique et du plan, qui laissent une impression d'arbitraire : « we can wonder if », « we could wonder whether... ». La problématique ne doit pas se résumer à une simple question qu'on laisse en suspens pour passer au plan : le plan découle de la problématique, il en est l'explicitation, et l'enchaînement des parties doit faire apparaître une progression logique apparente dès l'annonce du plan dans l'introduction.

Réussir un commentaire, c'est d'abord éviter deux écueils : l'oubli du texte et la paraphrase. Par oubli du texte, nous entendons toutes les manières par lesquelles le texte disparaît au profit d'un (souvent vague) schéma dissertatif rassemblant quelques généralités sur l'auteur ou son œuvre (l'autobiographie de Franklin comme *Bildungsroman* par exemple). Quant à la paraphrase, elle ne peut, par définition, qu'appauvrir le texte sans permettre d'en saisir les enjeux. Toujours garder de vue le texte à commenter doit servir de guide absolu aux candidats : ceux qui le font passer au second

plan sont assurés de ne jamais obtenir une bonne note, fussent-ils bilingues. Ce qui importe dans cette épreuve, fondamentalement, est de mettre en lumière quels sont les « enjeux » du texte, comment il « fonctionne » et produit un effet sur le lecteur. La difficulté à y parvenir est le seul véritable défaut majeur de nombre de prestations. On peut ainsi reprocher à trop de candidats de ne pas avoir suffisamment pris la mesure de la dimension dramaturgique du texte de Shakespeare, et de s'être trop souvent limités à orienter leur lecture sur la manière dont le passage « annonce » le dénouement tragique (« it foreshadows what is going to happen »), au lieu d'en faire ressortir les traits spécifiques, la dynamique propre. Il en va de même de considérations trop générales sur la « théâtralité » de l'*Autobiographie* de Benjamin Franklin. Ce ne sont jamais des considérations générales qui sont attendues, fussent-elles justes, mais une quête déterminée et éclairante de la spécificité du passage étudié.

Toujours partir du texte et y revenir, sans bien sûr s'abstenir de l'éclairer par toutes les connaissances historiques, biographiques ou littéraires qu'on jugera pertinentes. Cette règle de conduite doit permettre d'éprouver en permanence la pertinence de son discours, qui est aussi son authenticité. Vouloir à tout prix, comme l'a fait telle candidate, structurer son commentaire d'une scène de Shakespeare autour de la binarité apollinien/dionysiaque, alors que cela ne trouve pas de justification dans le texte, c'est se condamner à une prestation qui sera jugée peu convaincante. Toujours revenir au texte, c'est aussi s'assurer, tout simplement, qu'on n'en laisse pas de côté toute une partie, comme on a pu le voir à diverses reprises, soit que le candidat ait mal équilibré son commentaire, soit qu'il n'ait tout simplement pas vu l'intérêt d'une partie de l'extrait à commenter. Ainsi le passage dans lequel Franklin raconte la manière dont il a copié le *Spectator* méritait-il en lui-même une analyse, quand la candidate l'a purement et simplement ignoré. Il convient de garder toujours présent à l'esprit le fait que le choix d'un « extrait », s'il est nécessairement artificiel, ne tient pas seulement à une convention de longueur arbitraire, mais à une certaine idée de ce en quoi il forme une unité signifiante : la règle la plus élémentaire de prudence, à cet égard, est de se dire que l'inclusion de 30 lignes de ce qui semble être une « anecdote » n'est pas le fait du hasard. Que Franklin lui-même, ou plutôt sa *persona*, utilise ce mot dans la phrase d'ouverture de son livre, ne doit au demeurant pas tromper le lecteur : il n'y a pas d'anecdotes dans son autobiographie, et considérer celle-ci comme un simple document factuel, comme ont pu être tentés de le faire certains, est une erreur manifeste. Exaltant l'extraordinaire liberté donnée par le travail sur la langue et l'appropriation des modèles, un tel passage fonctionne sur le double plan personnel et politique, Franklin se faisant un malin plaisir de montrer l'air de rien comment un Américain peut faire sien, pour mieux le dépasser, son modèle anglais. Une telle sensibilité au thème de l'imitation et du détournement pouvait aussi permettre, dans l'étude des pages 64-66 — splendide passage d'auto-justification qui est peut-être l'un des rares où la fragilité pointe derrière le masque —, de relever la manière dont Franklin cite et détourne tout à la fois le texte biblique, et ainsi se l'approprie : on pouvait s'appuyer sur la note 2 page 64 pour relever comment Franklin, substituant le terme « calling » au terme « business » dans la citation biblique qu'il présente comme héritée de son père, sanctifie son parcours professionnel et, par là-même, tout à la fois affirme son indépendance par rapport à l'autorité paternelle et se défend de lui avoir désobéi. Ce qui pouvait apparaître comme une simple citation que le lecteur peut se contenter de survoler prend ainsi une dimension proprement signifiante dans l'économie du passage et contribue à sa logique propre.

Parmi les défauts mineurs, mais qui ont tendance à agacer le jury, notons quelques tics et artefacts engendrés par l'exercice lui-même, qu'il convient de s'efforcer de combattre. Ainsi de la propension des candidats à relever des allitérations de manière parfois gratuite, en leur assignant tel ou tel sens précis d'ordre imitatif. Dans un tout autre registre, on tâchera d'éviter la familiarité de termes comme « debunk/ing », qui ne sont pas tout à fait du registre approprié au discours critique. Plus gênant, il semble que trop de candidats n'aient pas maîtrisé la notion d'« ironie dramatique », qui fait pourtant partie des principes de base de la dramaturgie. Beaucoup de candidats, soit l'ignoraient totalement, soit, sans doute parce que la pièce de Shakespeare était une tragédie, la désignaient sous l'appellation d'« ironie tragique », qui correspond à quelque chose de différent (le fait pour un personnage, croyant choisir ce qui le sauvera, de créer les conditions de sa propre perte). Soulignons enfin que la notion de théâtralité, d'un usage délicat, est promise à l'échec dès lors qu'on entend la mettre à contribution pour analyser une scène de théâtre.

Ce bref catalogue d'erreurs ou d'inexactitudes est destiné à indiquer quelques écueils à éviter, et s'est heureusement rarement concentré dans un même exposé. Le jury a d'ailleurs eu souvent le plaisir d'entendre des commentaires d'une qualité allant du bon à l'exceptionnel. La note de 20 sur 20 a même attribuée cette année, le jury ayant voulu par là reconnaître qu'avait été atteint le degré le plus haut de ce qu'on peut attendre en fonction du niveau et de la nature de l'épreuve. Plusieurs autres commentaires ont obtenu des notes excellentes, alliant la finesse de l'analyse à la qualité de la langue et de l'élocution. L'entretien qui fait suite à l'exposé du candidat joue ici un rôle non négligeable, dans la mesure où il permet au jury de conforter ou au contraire de tempérer la bonne impression créée par le candidat. Il peut aussi, à l'inverse, donner à ce dernier l'occasion de préciser ou corriger tel ou tel point hâtivement avancé dans l'exposé initial.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidats interrogés : 31

Répartition des notes : 04/20 (2) ; 05/20 (3) ; 06/20 (1) ; 07/20 (4) ; 08/20 (4) ; 09/20 (3) ; 10/20 (4) ; 11/20 (3) ; 12/20 (1) ; 13/20 (1) ; 14/20 (1) ; 15/20 (2) ; 16/20 (1) ; 17/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 09,39/20

Sources utilisées :

The Economist

The Guardian

The Independent

The Observer

The New Statesman

Prospect

The New York Times

The Los Angeles Times

The Washington Post

USA Today

The Statesman Journal

news.bbc.co.uk et les sites web des différents journaux cités

Les articles utilisés portaient sur l'actualité politique, sociale et culturelle de l'année écoulée en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Tirés de publications variées, ils ont été choisis pour l'intérêt qu'ils présentaient au regard des thèmes abordés et de leur manière d'exprimer un point de vue. Parmi les sujets abordés : les élections en Grande-Bretagne, la présidence américaine, l'économie, les inégalités sociales, la santé, la sécurité, l'éducation, l'idéologie des partis, l'environnement, les nouveaux médias, les relations américano-britanniques, l'immigration et les minorités ethniques, l'éducation, la religion, les relations entre les sexes.

Attentes du jury :

L'épreuve, qui s'articule en deux grands moments (une analyse du texte par le candidat, d'une durée de vingt minutes environ, qui comprend un compte rendu et un commentaire, puis un entretien d'environ dix minutes avec le jury, cherche à évaluer un éventail de qualités. Il s'agit de faire la preuve d'une bonne compréhension du texte de presse proposé et de sa thématique, d'une capacité à percevoir et à discuter de façon critique les questions culturelles auxquelles celui-ci se rapporte, mais également certains des enjeux pragmatiques qui l'animent, en particulier la construction de l'argumentation, l'expression d'un point de vue (par le biais d'un raisonnement, mais aussi fréquemment de l'usage d'un certain vocabulaire ou encore d'un certain registre), l'engagement éventuel de l'auteur du texte dans un débat existant.

Pour ce faire, la nature du texte étudié doit nécessairement être identifiée. D'une manière générale, on peut avancer que les candidats ne semblent pas toujours être conscients de la spécificité du support, à savoir l'article de presse, lequel se trouve placé dans une rubrique (*politics, world, society, business, culture, sports, opinion*, etc.). Ce genre obéit à certaines règles et nécessite un traitement particulier. L'enquête, le reportage, l'analyse doivent ainsi pouvoir être différenciés de l'éditorial, de l'article d'opinion ou encore de la chronique (le terme américain *op-ed* doit ainsi être connu ; la presse britannique privilégiant les termes *comment* ou *opinion*). Cette année, le jury a pu constater, parfois avec un certain effarement, que les candidats ne prenaient pas suffisamment en compte la nature du texte (dans lequel trop souvent ils recherchent « l'objectivité »), ni même l'existence d'une ligne éditoriale. L'idée qu'un journal puisse être « d'opinion » – tel le *New Statesman*, qui soutient le parti travailliste – a ainsi échappé totalement à une candidate. Il est même arrivé à plusieurs reprises qu'un candidat s'étonne ou s'indigne du fait que l'article opère une prise de position.

Il peut arriver que l'article de presse proposé soit un extrait (des points de suspension entre crochets marquant la coupure) ; cet aspect n'est pas toujours pris en considération, ce qui a pu mener certains candidats à réprover inconsidérément des analyses qu'ils jugeaient partielles). Précisons que l'extrait inclut toujours les premiers paragraphes du texte et qu'il est soigneusement sélectionné.

L'élucidation du texte et le commentaire qui la complète doivent par ailleurs être étayées par des connaissances précises sur les sociétés britannique et américaine, voire sur l'histoire de ces sociétés. S'il est évident que le jury n'exige pas des connaissances pointues, il peut s'attendre légitimement à ce que le candidat ait une culture générale suffisante ; qu'il puisse mener une réflexion sur des phénomènes de société tels que l'évolution de la place des femmes dans les sociétés industrialisées ou les technologies de l'information et de la communication ; qu'il soit au fait des grands événements de l'actualité politique – par exemple, en 2010, l'élection du premier ministre britannique et les difficultés de la présidence Obama –, mais aussi qu'il ait des notions concernant les évolutions démographiques, sociales, religieuses en Grande Bretagne et aux États-Unis et qu'il puisse faire référence, avec pertinence, à certains moments clés de l'histoire

politique ou intellectuelle qui remontent au-delà des années 1960, par exemple au mouvement des Lumières, à l'Empire britannique, à la Révolution américaine ou encore à la Guerre de Sécession. Une certaine maîtrise de la terminologie politique est également requise. On note une difficulté à comprendre et à bien utiliser le mot « *liberal* ».

De manière à ce que l'article puisse être analysé dans sa dimension propre, c'est-à-dire en tant qu'article de presse, avec la distance critique nécessaire, il va de soi que la lecture régulière, tout au long de l'année, de la presse britannique et américaine est indispensable. Cela permet non seulement de se tenir au courant de l'actualité, mais aussi de se familiariser avec les lignes éditoriales des grands périodiques, par exemple celle de l'hebdomadaire britannique *The Economist* qui a ouvertement soutenu David Cameron pendant la campagne.

Le jury s'attend enfin à ce que le candidat fasse la preuve d'une bonne maîtrise de la langue anglaise, sur le plan lexical, grammatical et phonologique, ainsi que de réelles qualités de communication. Les candidats doivent veiller à pouvoir élaborer des phrases complexes à partir de notes succinctes, à avoir un débit et une intonation naturels, propres à maintenir l'attention de leur auditoire. Parmi les fautes récurrentes, notons des confusions telles que *enterprise* pour *firm* ou *company* ; des déplacements d'accent sur *Brussels*, *Europe*, *European*, *political*, *senator*, *Senate*, *conservatism*, *conservative*, *economics*, *Latino* ; des erreurs grammaticales sur *American society* (et non *the American society*), *the Internet* (et non *Internet*), *the UK* (et non *UK*), *the United States is* (et non *the United States are*), *the humanities* (et non *humanities*) ; des erreurs de prononciation sur *idea*, *focus*, *global*.

Les prestations qui se sont distinguées cette année ont montré l'habileté des candidats à prendre en compte tous les éléments du texte, à mobiliser des connaissances civilisationnelles élargies et à s'investir pleinement, au cours de l'entretien, dans une discussion pouvant prendre des directions diverses, cela dans un anglais varié et bien maîtrisé, et même, dans certains cas, tout à fait remarquable.

Méthode :

Il est rappelé qu'au cours de la présentation faite par le candidat, la discussion critique doit être distinguée du compte rendu qui la précède, et que le passage de l'un à l'autre doit être rendu perceptible. Il n'est pas rare en effet que ces deux parties soient confondues. Le plan de la discussion doit être annoncé de manière claire, et sa structuration obéir à une logique véritable. Le résumé, quant à lui, vise à rendre compte de la problématique du texte, des arguments avancés, du point de vue exprimé ; il ne doit en aucun cas s'agir d'un enchaînement d'extraits du texte ; il est d'ailleurs appréciable qu'il soit lui-même structuré selon une logique lui étant propre. Rappelons qu'au cours de sa présentation le candidat doit lire un passage de quelques lignes. Il peut s'avérer pertinent de justifier le choix de l'extrait.

De manière à éviter la paraphrase au cours de l'analyse, il est recommandé aux candidats de s'interroger sur la raison qui a poussé le jury à sélectionner le texte en question. Comme cela est suggéré plus haut, la nature du texte autant que son propos peut aider le candidat à formuler une problématique. Ainsi un texte qui portait sur les recommandations en matière de régime alimentaire émanant du gouvernement américain, extrait du site web du *Los Angeles Times* et suivi de quelques réactions de lecteurs, devait donner lieu à une réflexion non seulement sur l'intervention gouvernementale sur les questions alimentaires, mais aussi sur les enjeux de l'interactivité médiatique.

L'entretien avec le jury dure une dizaine de minutes ; il a pour objectif de conduire le candidat à approfondir divers aspects du texte, à corriger d'éventuelles erreurs, à s'engager dans des perspectives nouvelles, mais aussi à s'exprimer spontanément, sans l'aide de notes. Ce moment de l'exercice n'est pas des plus faciles et le jury a pu constater que certains candidats, plutôt à l'aise durant la présentation du texte, perdaient alors une grande partie de leurs moyens. Un entraînement régulier à cette partie de l'épreuve est indispensable.

Il est essentiel, pour réussir cette épreuve dont la durée de préparation est courte, de se montrer très réactif, depuis le moment de l'élaboration d'une argumentation jusqu'à celui de l'entretien. Le jury est attentif au respect de la durée de chacun des exercices.

Recommandations bibliographiques :

Peter John, Pierre Lurbe. *Civilisation britannique*. Hachette, 2010.

Marie-Christine Pauwels. *Civilisation des États-Unis*. Hachette, 2009.

Denis Lacorne, dir. *Les États-Unis*. Fayard, 2006.

Christopher Bigsby, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge University Press, 2006.

Michael Higgins, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge University Press, à paraître 2010.

Antoine Mioche. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Hachette, 2010.

Pierre Lagayette. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Hachette, 2010.

La rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* (<http://www.courrierinternational.com/sources/overview>). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Nombre de candidats interrogés : **26**

Répartition des notes : 03/20 (1) ; 05/20 (3) ; 06/20 (1), 07/20 (1), 08/20 (6) ; 09/20 (2) ; 10/20 (1) ; 11/20 (1) ; 12/20 (2) ; 13/20 (3) ; 14/20 (2) ; 15/20 (1) ; 17/20 (1), 18/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **9,96/20** (écart type : 3,90)

Sources utilisées :

The Economist

The Guardian

The Guardian Weekly

The Independent

The International Herald Tribune

The New York Times

Newsweek

Time Magazine

Cette année encore, le jury a veillé à choisir des articles sur des thèmes variés, portant aussi bien sur l'économie et la politique que sur des sujets de société : politique britannique, européenne et étatsunienne : guerre en Irak, impôts, éducation, criminalité, réforme de la santé aux Etats-Unis, Internet, la photographie, les femmes, les homosexuels, entre autres. Les textes traitaient principalement du Royaume Uni et des Etats-Unis. Le jury a constaté que, dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve de connaissances avérées sur ces deux pays.

La méthode pour cet oral était en général assez bien maîtrisée, les candidats présentant alors brièvement le texte (source et problématique), avant d'en lire un court passage, de le résumer et d'en faire un commentaire (20 minutes en tout). Ceci était suivi de questions du jury et d'un échange informel avec le/la candidat(e). Malgré tout, certains candidats ne distinguaient pas assez clairement le résumé du commentaire et n'offraient pas de transition d'un exercice à l'autre. Certains citaient trop le texte lors de leur résumé. Le passage lu (qui doit rester assez court ; une dizaine de lignes) n'était pas toujours bien justifié et la lecture parfois bien plate. La lecture doit être préparée ce qui éviterait de buter sur certains mots et d'hésiter sur les chiffres notamment. L'articulation entre chaque partie de la présentation n'était pas toujours bien menée ou pertinente. Une courte conclusion est la bienvenue. Il est également rappelé que la présentation par les candidats doit durer 20 minutes. Certaines prestations étaient trop longues, d'autres trop brèves. En revanche, certains étaient parfaitement préparés à cet exercice et ont su bien gérer leur temps pour d'abord faire une courte présentation du texte et la lecture (2-3 minutes), ensuite un résumé (6-7 minutes) et, enfin, le commentaire (10-12 minutes). Il est évident que cet exercice reste difficile à maîtriser sans un entraînement régulier.

Les meilleures prestations émanaient de candidats qui offraient un exposé clairement organisé – avec un plan cohérent –, qui montraient une certaine aisance dans l'expression et ne regardaient pas ou ne lisaient pas trop systématiquement leurs notes. Il est conseillé de regarder régulièrement les membres du jury.

Certains candidats ont fait preuve de connaissances fines sur des sujets variés et ont su faire des références en histoire, en littérature en en art qui ont été très appréciées. Il faut bien sûr apporter ces éléments extérieurs au texte de façon logique et pertinente et ne pas « plaquer » des faits et noms d'auteurs à mauvais escient.

Le jury regrette que les candidats ne connaissent pas toujours les sources utilisées et n'aient donc pas de recul critique par rapport à l'origine nationale, à l'orientation politique et à la ligne éditoriale des hebdomadaires ou des quotidiens choisis pour cet oral. Le ton critique, l'ironie ou l'humour de l'auteur du document n'étaient pas toujours appréciés par exemple. Ainsi, les candidats doivent impérativement savoir si la source est britannique ou américaine et ne pas confondre, par exemple, *Time* (américain) et *The Times* (anglais).

Les notes ont bien évidemment été ajustées en fonction de la langue. Là aussi, les prestations étaient très hétérogènes, certains candidats s'exprimant dans un excellent anglais (vocabulaire et prononciation) tandis que d'autres possédaient un niveau de langue très médiocre. Certains points ne sont pas acquis et doivent être mieux travaillés :

- revoir l'usage du *present perfect* par rapport au *preterit*. Connaître les verbes irréguliers ;
- réviser l'utilisation ou non de l'article *the* (des candidats oublient l'article devant *USA* et le mettent devant *Great Britain* par exemple) ;
- ne pas oublier le *s* à la troisième personne du singulier ;
- le vocabulaire essentiel à l'analyse de texte de presse doit être mieux connu (voir par exemple les différences entre *criticism*, *critic*, *critique* ou bien entre *politics*, *politicians*) ;
- des expressions trop familières doivent être évitées ('*cause* ou lieu de *because*, *gonna* au lieu de *going to*, etc.) ;

– apprendre les règles de base de la prononciation en anglais : le jury a constaté des déplacements d’accentuation sur des vocables pourtant courants (*politics, program, process, comment, Japan, ...*) ou encore des problèmes dans la prononciation de certains mots (*eurosepticism, live, Guardian, focus, idea, etc.*) ;

– penser à l’intonation, notamment pour les phrases interrogatives.

Il est également recommandé aux candidats d’éviter de parler d’eux-mêmes en utilisant le « we » très français (ex : ‘*we are going to read the second paragraph*’) ; ‘*I*’ est le pronom correct en anglais.

Les futurs candidats souhaitant améliorer leur accent et leur vocabulaire sont encouragés à lire la presse anglo-saxonne régulièrement, à écouter des programmes en anglais (BBC pour l’Angleterre, National Public Radio pour les Etats-Unis par exemple), à regarder des films en version originale sous-titrée en anglais.

Certains ouvrages sont utiles pour parfaire ses connaissances en histoire et civilisation britannique et américaine. Voir par exemple :

– domaine américain

– Norton, Mary Beth *et al.*, *A People and a Nation. A History of the United States*, Boston, Houghton Mifflin (Latest edition) ;

– Mauk, David & John Oakland, *American Civilization, An Introduction*, London, New York, Routledge (Latest edition) ;

– domaine britannique :

– Mioche Antoine, *Les Grandes dates de l’histoire britannique* (en anglais), Paris, Hachette supérieur, 2^e éd., 2010 ;

– Oakland John, *British Civilization: An Introduction*, London, Routledge, 6th edition, 2006 (7th edition December 2010).



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409